

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2012

Réception par le Prefet : 19/11/2012

Publication : 23/11/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-11-10-3

Séance du vendredi 16 novembre 2012

AIDES A LA PRODUCTION DE LOGEMENTS FAMILIAUX TRES SOCIAUX DANS LE PARC LOCATIF PUBLIC

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n° CG2011-5-10-4 du 8 décembre 2011 relatif à la politique de l'habitat,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve les subventions d'aides à la production de logements familiaux très sociaux dans le parc locatif public pour un montant de 64 000 € suivant la liste jointe en annexe.
- ❖ Précise que la dépense correspondante est à prélever sur le programme H221 – chapitre 204 – fonction 72 – natures 20422 et 204162.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 16 NOVEMBRE 2012

**Acquisition Foncière - parc public
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AAF04638	HABITATS DE HAUTE-ALSACE 12 logements - 24 à 46 rue des Tourterelles à ENSISHEIM	48 000,00	Forfait	48 000,00
AAF04639	NEOLIA 4 logements – rue du Château, rue de la Gravière à HOUSSEN	16 000,00	Forfait	16 000,00
			Total	64 000,00